

ORAL et ECRIT

Cette opposition est ambiguë. Il convient de distinguer :

I. le **code oral** et le **code écrit**, c'est-à-dire deux réalisations, deux faces du français standard courant¹ : a) l'organisation **phonique, sonore** et b) l'organisation **graphique**.

On observe notamment :

- qu'à un phonème peuvent correspondre plusieurs graphèmes différents ([o] : piano, rôder, aussi, râteau, / [s] : signal, asseoir, celui-ci, traçage, notion, soixante / [k] : cage, acclamer, chrome, ecchymose, rock, quatre, karaoké). Inversement, un graphème peut correspondre à plusieurs phonèmes différents ou parfois rester muet (c : [s] cigare, [k] carbone, [-] banc).

- que certaines intonations se traduisent à l'écrit par des signes de ponctuation.

- que l'écrit présente davantage de marques que l'oral (exemple extrême : 5 marques à l'écrit mais aucune à l'oral : *Leurs jeunes collègues étaient étonnés.*) :

1. A l'indicatif présent, le verbe *planter* a 5 formes différentes à l'écrit (*plante, plantes, plantent, plantons, plantez*) mais 3 seulement à l'oral [*plɑ̃t, plɑ̃tɔ̃, plɑ̃te*]).
2. Le déterminant *mon* a 3 formes à l'écrit (*mon, ma, mes*) mais 5 à l'oral (*[mɔ̃], [mɔ̃n], [ma], [me] et [mez]*). *Dix* a 1 forme à l'écrit mais 3 à l'oral : [*dis*] (*J'en ai dix.*), [*diz*] (*dix heures*) et [*di*] (*dix pages*).
3. Le pluriel des noms est la plupart du temps marqué à l'écrit par un «s» et par le déterminant (*le balcon, les balcons*) alors qu'à l'oral il n'est généralement marqué que par le déterminant : [*le balkɔ̃*].
4. Si, par exemple, le féminin de certains adjectifs (*plein – pleine*), se forme à l'écrit en ajoutant un «e» à la forme du masculin, à l'oral il y a modification de la dernière voyelle et adjonction d'une consonne (*[plɛ̃] - [plɛn]*).

- que le code oral est - théoriquement - plus ambigu que le code écrit : les **homophonies** sont très nombreuses, d'où la possibilité de faire des calembours :

*le verre / le vers / le ver / le vair / vers (Prép.)
la tension / l'attention des clics / déclics l'électrice / les lectrices cyclone / six clones mécano / mes canots écrivain / écrit vain a perçu / aperçu attend / à temps sans peine / cent peines mélodieux / mail odieux musicologie / musique au logis céleste / c'est leste Il la porte. / Il l'apporte. Il a une femme qui l'aime / qu'il aime.*

¹ En réalité, il existe plusieurs systèmes phonologiques du français, qui diffèrent selon des facteurs géographiques, sociaux, voire générationnels.

*Dans cet antre, lassés de gêner au Palais,
Dansaient, entrelacés, deux généraux pas laids.* (vers **holorimes** de Lucien Reymond)

Mais le contexte ou la situation lèvent presque toujours l'ambiguïté.

Remarques

1. Il arrive qu'à l'oral, le locuteur apporte une précision qui réfère à l'écrit :

*Il voulait débarrasser la banlieue des racailles, **entre guillemets**.
Parmi ces toiles, il y a celles – **au pluriel** – qu'il a réalisées en 1915.
Je ne fais pas confiance à l'Homme **avec un grand H**.
On lui reproche, **et je cite** :...*

2. Beaucoup plus rarement, le code oral est moins ambigu que l'écrit :

*le cassis : a) [kassis], b) [kasi]
plus de vaccins : a) [plys], b) [ply]
Ils remarquent tous nos défauts. a) Tous [tus] remarquent nos défauts. b) Ils remarquent la
totalité de nos défauts [tu].*

3. Pour représenter certains phénomènes oraux, l'écrit utilise divers procédés graphiques :

*Ce dénoyauteur est i-nu-sable. / C'est horrible, s'exclama-t-elle. / Ces salaires de grands
patrons sont SCANDALEUX.*

II. l'oral et l'écrit en tant que **modes de communication**.

1. C'est à l'oral que les situations de communication, les **actes de parole** et les **registres de langue** sont les plus variés.
2. Il convient de distinguer l'**oral spontané** (conversations, interviews, débats), l'**oral préparé et lu** (discours, informations radiodiffusées ou télévisées) et l'**oral à partir d'un texte appris par cœur** (théâtre, cinéma, chanson).
3. A l'oral, le locuteur révèle, par des **indices vocaux involontaires**, son état émotif, son origine sociale, géographique, voire son âge et, par des **signes vocaux volontaires** (intonation, rythme, mélodie, accent d'intensité, etc.), des intentions stylistiques.
4. A l'oral, émetteur et récepteur(s) peuvent être **proches** (conversation, débat, exposé) ou **éloignés** (conversation téléphonique, radio, télévision).
5. A l'oral, il peut y avoir **échange** (conversation ordinaire ou téléphonique, certaines émissions, interrogatoire, examen) ou **absence d'échange** (exposé, discours sans discussion, la plupart des émissions, films, disques). A l'écrit, l'échange est plus rare (échange de lettres). A l'oral, les réponses sont généralement immédiates alors qu'à l'écrit, elles sont différées (exception : échanges sur Internet ou par SMS).

6. A l'oral, les corrections sont possibles, mais on ne peut supprimer ce qui a été dit alors qu'à l'écrit, les corrections ne laissent pas de traces (exception de plus en plus rare : ratures).

7. A l'oral (conversation ordinaire, exposé, interrogatoire), l'émetteur peut faire référence à la **situation de communication** (Fais voir. / Décrochez ce tableau. / Je prendrai celui-ci. / Elle, elle [l'émetteur désigne une personne présente :] est d'accord avec moi.), d'où l'emploi fréquent de **déictiques** (ou **embrayeurs**), c'est-à-dire de mots renvoyant à la situation : *je, tu, ce, ici, là-bas, maintenant, hier*, etc.

8. A l'oral seul, l'émetteur peut compléter son discours par des mimiques, des gestes, des regards, des postures.

9. Particularités linguistiques des messages oraux

a) **Métacommunication** :

remarques sur l'intention de l'émetteur, sur sa manière de s'exprimer:

c'est un ordre. / je plaisante / non, j'exagère / mais trêve de plaisanterie / je m'explique / disons (pour simplifier) / je dis bien / si l'on peut dire / si j'ose dire / comment dire / comment dirai-je / si vous voulez / je m'explique / plus précisément / soyons précis / pour parler familièrement / passez-moi l'expression / je (ne) sais pas / le mot est faible / et je pèse mes mots.

b) **Ratés** : bafouillements, lapsus, fausses liaisons, fautes de grammaire que l'émetteur ne ferait généralement pas à l'écrit, répétitions, phrases inachevées) :

Un hélicoptère est tombé à la mort...à la mer.../ le prix qu'elle était prêt [prɛ] à payer / C'est une question fondamentale auquel on n'avait jamais réfléchi. / J'avais peur de de de le rencontrer. / Je pense... je (ne) sais pas si... est-ce qu'ils aiment ça ? / C'était dans une, dans un amphithéâtre.

c) **Reformulations**: *Même les politiques, euh, certains politiques le font souvent.*

d) **Parenthèses** : *Le mois dernier – je te l'ai pas dit – j'ai eu un petit accident en ville.*

e) **Pléonasmes, répétitions** : (les pléonasmes sont moins fréquents à l'écrit.) :

Et puis (pis) après, ils ont filé. / moi, personnellement, je pense que... / Des arbres arrachés, il y en avait beaucoup, des arbres arrachés.

f) **Mots ou expressions superflus, véritables tics chez certains** :

en fait, effectivement, c'est vrai que, et pis voilà, quoi, Tu me cherches, là ?

g) **Morpho-syntaxe** : par rapport à l'écrit, phrases plus courtes, moins d'adjectifs détachés, moins de subordonnées, plus d'«auxiliaires de prédication» (*il y a..., c'est...*), [quels que soient le degré de scolarité des locuteurs ou la situation], absence très fréquente du « ne » de la négation, emploi de «on» pour «nous».

h) **Détachement**: *C'est drôle, cette manière de réagir. / J'adore ça, moi, les escargots. / Ces enfants, personne (ne) s'en occupe. / On t'a déjà posé, à toi, ce genre de questions ?*

i) **Extraction (clivage et pseudo-clivage)** : *C'est qui qui va changer cette ampoule ? / Ce que j'aime, c'est faire des mots croisés.*

j) **Appellatifs** : unités destinées à expliciter et à conforter la relation (*Chérie, téléphone ! / Encore un peu de dinde, mon petit Gérard ? / Eh vous, là-bas !*) et **phatèmes**, unités qui fonctionnent comme capteurs d'attention : (*Dis, tu m'écoutes ? / Allô, vous m'entendez ?*), maintiennent le contact : (*n'est-ce pas ? / tu sais / vous voyez / remarquez / dis donc / écoute*), ou pallient les temps morts sans apporter d'informations : (*euh / et bien (ben) / bon ben / hein ?*).

k) **Interjections** : *nom d'une pipe ! chic ! mince ! silence ! aïe ! hep ! oh ! zut ! pitié ! crac ! boum !*

Remarque

Il ne faut pas confondre **langue parlée** (ou **langue orale**) et **registre familier**. Bien que le registre familier soit beaucoup plus fréquent dans la langue parlée que dans la langue écrite, certains messages du langage parlé relèvent du registre courant (informations radiophoniques ou télévisées), parfois même soutenu (discours solennels). Inversement, les écrivains contemporains ont de plus en plus recours, même dans les parties narratives de leurs textes, à des termes et à des tours familiers.